



Orphelinat Maçonnique.

« Ils ont besoin de Nous ; nous avons besoin de Vous »

LE PRESIDENT.

LE PRESIDENT.

PARIS Le 28 août 2025.

Vénérable Maître, Mon Très Cher Frère.

Nous espérons que tu as passé un bel été et que tu vas bien ainsi que tous les frères de ta respectable Loge. Comme tous les ans, nous te faisons parvenir le lien afin d'inscrire le délégué et son suppléant de ta Respectable loge auprès de notre Association.

La bonne marche de notre association reconnue d'utilité publique Solidarité Jeunesse – Orphelinat Maçonnique repose, entre- autre, sur une représentativité forte au sein de l'Obédience.

C'est pourquoi il est indispensable que chaque Respectable Loge désigne annuellement un Délégué (et un suppléant) qui pourra la représenter et voter pour elle lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra à la GLDF 8, rue Louis Puteaux le jeudi en juin 2026 avant le convent vers 14h.

Pour ce faire et respecter nos Statuts il est impératif que cette désignation soit réalisée dans les formes et **avant le 31 mars 2026.**

Un formulaire doit être rempli en ligne, il figure sur notre site sjom.fr directement ou à partir du lien qui existe sur le site de la GLDF dans le pavé Solidarité.

Le formulaire est accessible dans l'onglet **Délégués** ; il nécessite un mot de passe qui est **DELEGUE2526 en majuscule, au singulier, sans espace, et sans accent** pour l'année maçonnique 2025-2026.

Il doit être rempli et transmis en ligne uniquement.

Ta Respectable Loge recevra un courriel de notre part envoyé automatiquement en retour sur l'adresse que tu nous auras indiquée confirmant la désignation du délégué et de son suppléant.

En avril 2026, le délégué qui sera inscrit recevra sa carte de délégué lui donnant l'accès (ou à son suppléant) à notre Assemblée Générale.

Faute du respect de ce protocole et de son délai, ta Respectable Loge pourra assister à l'AGO mais sans droit de vote ni prise de parole.

Espérant la présence de ta Respectable Loge à notre prochaine AG, nous te prions de croire, Vénérable Maître mon Très cher frère, en l'assurance de nos sentiments les plus fraternels.

Le Président
Philippe CELERIER

Ci-dessous capture de l'écran d'accueil de notre site.

